

## Séance du conseil municipal en date du 22 mai 2017

Le conseil municipal de Trémargat, s'est réuni en son lieu ordinaire sous la présidence de Mme CLEMENT Yvette, Maire

Madame la maire fait part à l'assemblée que le conseil communautaire de la communauté de communes du Kreiz Breizh a validé les modalités de lutte contre la prolifération du frelon asiatique, qui est désormais à leur charge. Parmi les modalités retenues figure la désignation pour chaque commune de deux référents ( dont un agent des services techniques) qui seront les interlocuteurs des particuliers signalant la présence d'un nid.

La formation de ces référents sera assurée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor, en partenariat avec le prestataire retenu.

Le conseil municipal désigne

Monsieur MONTEL Jean Claude, conseiller municipal

Et Monsieur SOURICE Christophe, comme agent des services techniques.

- Madame la maire rappelle à l'assemblée que suite à la démission de Mme PAGES Claire conseillère municipale, elle ne peut représenter la commune au sein de l'Association BRUDED. Aussi il convient de désigner un conseiller (ère) pour la remplacer. Mr Eric BREHIN se porte candidat  
Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour un vote à main levée  
Il est procédé au vote, Mr BREHIN Eric est désigné comme délégué en remplacement de Mme PAGES Claire
- Madame la maire rappelle à l'assemblée que suite à la démission de Mme PAGES Claire conseillère municipale, elle ne peut représenter la commune au sein du syndicat départemental d'énergie.  
Aussi il convient de désigner un conseiller (ère) pour la remplacer.  
MME Mélanie DELILE GILLARDEAU, déléguée suppléante, se porte candidate pour être déléguée titulaire.  
Et Mme CLEMENT Yvette se porte candidate pour être déléguée suppléante  
Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour un vote à main levée  
Il est procédé au vote,  
MME Mélanie DELILE GILLARDEAU, est désignée déléguée titulaire du Syndicat Départemental d'Electricité  
Mme Yvette CLEMENT, est désignée déléguée suppléante dudit syndicat
- des travaux de peinture dans un logement social et au pignon de la salle des fêtes, sont nécessaires, les devis reçus en mairie sont présentés à l'assemblée  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de confier les travaux à Monsieur MARCADE ( qui a quitter la salle pendant le délibéré)  
Autorise Mme La Maire à signer les devis correspondants

des travaux au café sont nécessaires, les devis reçus en mairie sont présentés au conseil qui décide de confier les travaux à Monsieur CORMERAIS Tony.

Dans le cadre du dossier de projet d'habitat au bourg

Madame la maire fait part à l'assemblée que face au manque de logements disponibles sur le territoire et face aux besoins de la population, la commune de Trémargat a initié

un projet d'habitat à caractère social sur une parcelle constructible aux abords du bourg.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la délimitation de la parcelle constructible pour les logements et pour les propriétaires riverains à la parcelle, un géomètre est mandaté pour effectuer le bornage.

Et à procéder à la vente de ces terrains.

Les frais seront payés par les demandeurs et la commune en proportion de l'étendue des terrains soumis au bornage

Le conseil municipal à l'unanimité décide

de prendre contact avec un géomètre pour le bornage des terrains

de prendre contact avec un notaire pour rédiger les actes de cession

les frais seront supportés par la commune et les futurs acquéreurs proportionnellement à l'étendue des terrains soumis au bornage.

#### Sécurité du village du rugoat

Mme le maire fait part à l'assemblée que les véhicules roulent trop vite en traversant le lieudit le Rugoat, des panneaux de limitation de vitesse à 30 Km/heure seront installés à l'extrémité du village.